

DELIBERATION n° 2026

Commune d'ARVIEUX

SEANCE DU 19 JANVIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 9
L'an deux mil vingt-six,
le dix-neuf janvier
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la
présidence de Mr Christian BLANC, Maire.

Présents : 7
Pouvoirs : 2
Votants : 9

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Jean-Denis PRAT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP, Annie COLOMBIER.

Absent : Marc BLANC (pouvoir à Christian BLANC), Pascale BURGAT (pouvoir à Jean-Marie REYNIER).

Secrétaire : Jean-Denis PRAT

Objet : Réhabilitation de l'ancien office du tourisme en salle multi-activités et création d'une Maison des Assistantes Maternelles

Monsieur le maire rappelle au conseil le projet de création d'une salle multi-activités et d'une maison des assistantes maternelles au niveau du bâtiment de l'ancien office du tourisme.

Il rappelle les différentes réunions de travail avec le bureau d'architecte Agence des Territoires de Montagne.

Il présente le projet proposé :

Le bâtiment existant serait réhabilité pour créer une salle multi-activité de 190m² (100m² de salle d'activité hors scène + 65m² de mezzanine).

Une extension au nord du bâtiment existant pour une maison des assistantes maternelles (MAM) avec une surface de 122 m² + un extérieur de 28m²

Ce projet favorisera la transition énergétique et écologique et utilisera des « Bois des Alpes certifié ».

Il indique le coût pour réaliser les travaux et le plan de financement possible :

DEPENSES HT :

Montant des travaux :

- Salle multi-activités	1.082.000 €
- Maison des Assistantes Maternelles (MAM)	<u>406.000 €</u>

Total des dépenses HT 1.488.000 €

RECETTES :

➤ Etat : DETR avec majoration « bois des Alpes »	40%	595.200 €
➤ Région SUD « Nos communes d'abord » (Pour la salle multi-activités)	18%	194.760 €
➤ Département des Hautes-Alpes	22%	327.360€
➤ Caisse Commune de Sécurité Sociale (Pour la maison des assistantes maternelles)	18 %	73.080€
➤ Autofinancement communal :	20 %	<u>297.600€</u>

Total des recettes 1.488.000€

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire.
- **ACCEPTE** le plan de financement tel qu'il est exposé ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires et l'autorise à signer tous les documents correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian BLANC.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Blanc', written in a cursive style.